

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LUNDI 7 NOVEMBRE 2022, 19 H 30**

À la salle La Missisquoise située au 25, rue Missisquoi à Eastman

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2022
4. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE
 - 5.1 Dépôt du rapport de délégation des compétences (réquisitions)
 - 5.2 Dépôt de la liste des déboursés au 31 octobre 2022
 - 5.3 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
 - 5.4 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2022 et des prévisions au 31 décembre 2022
 - 5.5 Adoption du calendrier 2023 des séances ordinaires du conseil municipal
 - 5.6 Reddition de comptes finale dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
 - 5.7 Appui du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Sommets pour les années 2023 à 2026
 - 5.8 Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec
 - 5.9 Affectations au Fonds pour fins de parcs et terrains de jeux (FFPTJ)
 - 5.10 Modifications à la Politique de direction des ressources humaines 2020-2025
 - 5.11 Octroi de subventions 2022
6. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE
 - 6.1 Demande de subvention au Programme financier « En Estrie, ça bouge »
 - 6.2 Balisage des sentiers Missisquoi-Nord
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Installation d'une borne sèche dans le secteur Mont-Bon-Plaisir
 - 7.2 Autorisation d'achat d'appareils respiratoires avec cylindres
8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)
 - 8.1 Renouvellement de l'entente avec Saint-Étienne-de-Bolton pour l'entretien des chemins Quatre-Goyette et Lecours et du Rang du Rocher
 - 8.2 Fourniture et installation d'un souffleur à neige frontal
 - 8.3 Nomination d'un comité de coordination dans le cadre des travaux de réfection du chemin du Lac-d'Argent
 - 8.4 Modification de la résolution 2021-02-51 concernant la municipalisation du chemin des Plaines
9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 9.1 Signature d'une entente de contribution financière avec Hydro-Québec
 - 9.2 Renouvellement du contrat d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable
 - 9.3 Signature d'ententes avec l'école du Val-de-Grâce
 - 9.4 Appui au projet « Plan de connectivité écologique : Autoroute 10 (kms 68 à 143) » et engagement à participer à la consolidation des corridors écologiques présents sur le territoire de la municipalité d'Eastman et liés aux corridors écologiques de l'autoroute 10
10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 10.1 Liste des permis de construction émis en octobre 2022
 - 10.2 Embauche contractuelle d'un inspecteur municipal – bâtiment et urbanisme
 - 10.3 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 10.4 Demande de modification du règlement de zonage concernant les piscines et bâtiments accessoires dans les projets intégrés, article 15.13.9
 - 10.5 Modifications à la gestion de l'urbanisation prévues dans le règlement de remplacement du SADD de la MRC de Memphrémagog
11. VARIA
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE